

VAL D'OINGT VŒUX MUNICIPAUX

La commune nouvelle investit pour le tourisme



■ L'équipe municipale de Val d'Oingt, presque au complet. Photo Sandrine VADROT-MOREL

Vendredi 5 janvier se tenait la traditionnelle cérémonie des vœux municipaux.

C'est Véronique Montet, nouvelle maire déléguée du Bois-d'Oingt qui a officié. « 2017 aura été une année de grands changements et de bouleversements. Le conseil a perdu en route des personnes de valeur, des collègues, mais l'équipe communale a gagné de nouvelles compétences et l'apport d'un œil neuf et constructif. »

Le pays des Pierres Dorées a été sélectionné par la Région comme « priorité touristique » pour le département du

Rhône : le site sera valorisé par la mise en place de projets éducatifs, événements, promotion et expositions.

Au Clos Pichat, les travaux ont débuté en 2017. Les élus entendent y créer un « lieu pluriculturel et plurigénérationnel, de partage familial festif et attractif accessible à tous, propre et sécurisé. »

La restauration de la chapelle du Mont-Joli, à Saint-Laurent, bénéficiera d'un éclairage autonome et responsable. Saint-Laurent accueillera la construction de la nouvelle caserne des pompiers.

Le stade d'Oingt sera éclairé, alors que la création du city-stade est programmée. La ré-

flexion sur la rénovation du stade du Bois d'Oingt est en cours. Le nouveau PLU pour le secteur Bois d'Oingt sera en place en fin d'année.

Alors que le premier bulletin municipal de Val d'Oingt sera distribué durant le premier trimestre, la commission communication travaille sur la création d'un nouveau site internet couplé avec une application sur smartphone.

Véronique Montet a conclu en déclarant : « Nous avons tous l'envie de faire de Val d'Oingt une commune conviviale et participative ». Elle a donc appelé les habitants à s'interroger sur le rôle qu'ils pourraient jouer.

MOIRÉ VŒUX MUNICIPAUX

Une nouvelle crèche et une mairie plus grande



■ La maire Anny Commandeur avec les bébés 2017 et leurs parents. Photo Catherine LAPOSTOLET

Samedi 6 janvier, de nombreux Moiréens étaient venus assister aux vœux de la municipalité. La maire, Anny Commandeur, a mis à l'honneur les quatre nés en 2017 : deux garçons Viktor et Nolan et deux filles Eléonor et Lise. Avec les nouveaux habitants, la commune dépasse les 200 habitants du recensement de 2015.

Parmi les projets 2018, Anny Commandeur a indiqué la construction de la nouvelle crèche par la communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées sur un terrain mis à disposition et viabilisé par Moiré.

L'ouverture prévue en septembre 2018 libérera les locaux actuellement occupés par le multi-accueil la p'tite Ribambelle, ce qui permettra l'agrandissement de la mairie actuelle qui ne comprend qu'une seule pièce. « Nous pourrions ainsi mieux accueillir les habitants, » a précisé la première édile. Une subvention du Département a été accordée pour 50 % du montant des travaux.

Un appartement communal, lui aussi libéré, pourra être réhabilité avant d'être mis à la location. Courant 2018, l'adressage métrique sera mis en place avec la nomination de toutes les routes ainsi que la numérotation de chaque maison. C'est une obligation pour être en mesure de recevoir la fibre à Moiré à l'horizon 2020.

VAL D'OINGT

La chorale « Jour de Fête » propose un concert gospel

Gaspard Gaget est l'heureux chef de cœur de « Jour de Fête », la chorale buisantine qui compte une soixantaine de choristes.

« J'aime les moments magiques partagés avec les choristes aussi bien en répétition qu'en concert. J'aime quand chacun donne son maximum et alors la qualité grandit avec le plaisir de chanter tous ensemble en symbiose. Nous proposerons début janvier un concert de gospel où nous exprimerons toute notre foi, notre énergie et notre joie de chanter. »

Au programme, des gospels connus : « When the Saints go marching in », « Go down Moses », « Oh happy day », « Soon a will be done »...

Pour cette occasion les choristes ont invité la chorale Alegria de Taluyers dirigée par Véronique Brouilloux, qui elle chantera un programme varié.

A la fin du concert les deux chorales seront réunies pour des chants communs.

PRATIQUE : Samedi 13 janvier 2018 à 20 h à l'église du Bois-d'Oingt. 10 € et 5 € pour étudiants, chômeurs et enfants. Date : le samedi 13 janvier 2018. Entrée : 10 euros plein tarif et 5 euros pour les étudiants, chômeurs et enfants de plus de 10 ans



■ La chorale « Jour de fête ». Photo Marie-Chantal DASPRES